





Paris, le lundi 9 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE URGENCE INONDATIONS / GOUVERNANCE DE BASSIN ET MOYENS SUFFISANTS

INONDATIONS: LES ELUS DE L'EAU RENVOIENT L'ETAT A SES RESPONSABILTES

Face à l'augmentation des drames humains et des impacts financiers liés aux inondations, l'ANEB (Association nationale des élus des bassins) a décidé de renforcer l'action pour alerter l'Etat et mobiliser les acteurs sur le manque de moyens et les insuffisances réglementaires pour assurer l'efficacité et les solidarités territoriales à l'échelle du bassin.

Le 3 décembre dernier, à l'occasion de son assemblée générale, l'ANEB a validé une nouvelle stratégie de mobilisation pour dénoncer le manque de moyens et l'affaiblissement de l'organisation territoriale visant à mettre en œuvre une gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants. Une organisation particulièrement indispensable pour réduire les conséquences de crues dont la fréquence et la gravité ne feront qu'augmenter.

Face à l'urgence des enjeux climatiques et constatant l'absence de prise en compte des alertes qu'ils ont à nouveau adressées à l'Etat dans le cadre du deuxième volet des Assises de l'eau, les élus de l'ANEB:

- Adressent un **courrier officiel à la ministre** de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités, pour obtenir un rendez-vous consacré à l'analyse de leurs propositions.
- Défendent une **série d'amendements** dans le cadre de l'examen du Projet de loi de finances 2020.
- Invitent tous les acteurs concernés à partager leurs expériences sur le thème « mieux apprendre des crues pour mieux prévenir » les 12 et 13 décembre prochains dans l'Aude, lancement d'une nouvelle dynamique pour renforcer les synergies d'actions et la co-construction.

A travers ces démarches, l'ANEB entend donner du poids à ses revendications :

- La mise en place dans les plus brefs délais de leviers pour favoriser la gestion par bassin versant, garante des solidarités et de l'intérêt général (mutualisation des expertises, simplification administrative, fléchage des financements, conditionnalité, bonifications...).
- L'organisation d'un débat national sur le déploiement d'une organisation territoriale pérenne de gestion opérationnelle par bassin versant en France. Une organisation fragilisée par l'absence de stratégie partagée Etat-collectivités suite à la mise en place de la GEMAPI et par le manque de moyens, notamment dédiés aux actions de prévention, d'animation et de planification.

O PLUS D'INFOS ?

Les équipes de l'ANEB se tiennent à la disposition des journalistes pour détailler leurs propositions et expliquer le sens et les enjeux des actions qu'elles entreprennent pour les défendre.

Contact presse: Catherine GREMILLET, Directrice de l'ANEB – 06 82 34 60 89

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES SOLIDARITÉS

INONDATIONS | CLIMAT | BIODIVERSITÉ | AMÉNAGEMENT | GOUVERNANCE